

Le chômage dans les écoles de recrues en 1993

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **139 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

inutilité militaire. Bien que les armes fassent la loi plus près de la Suisse qu'à aucun moment pendant la guerre froide, nous tendrions alors vers une sorte d'état d'apesanteur militaire.

Nulle part ces contradictions ne sont aussi manifestes que dans le service militaire d'avancement. L'idéologie patriotique toujours en vigueur, honneur et devoir des obligations militaires, contraste sévèrement avec la réalité d'une large évasion devant ces responsabilités. En

plus, l'arrière craque; jus-qu'au sein des administrations publiques, le militaire zélé est pénalisé dans sa carrière. Ce double langage a pour conséquence:

a) la démoralisation des commandements et des écoles;

b) la promotion hiérarchique, non pas des meilleurs mais de ceux qui sont assez maladroits pour se faire pincer. Genève n'a nullement l'exclusivité de cet état de faits, il y est simplement plus manifeste.

Si l'on veut que l'armée reste l'instrument de sécuri-

té qu'attend la majorité des Suisses, il reste donc urgent d'en penser les missions et les priorités en tâchant de les inscrire de manière crédible dans le monde flou et changeant où nous sommes plongés. C'est sur ce point qu'apparaît le plus clairement la nécessité, longtemps négligée par une sorte d'humilité mal placée, d'un gouvernement qui gouverne pleinement, y compris la dimension malcommode de l'avenir.

A. M.

Le chômage dans les écoles de recrues en 1993

Quelque 20 000 jeunes Suisses ont accompli leur école de recrues l'été dernier. Dans les premières semaines, environ 30% d'entre eux se sont annoncés comme étant sans emploi. Si 3660 recrues et cadres ont saisi l'opportunité de l'aide offerte par l'armée dans la recherche d'un emploi, 2340 y ont volontairement renoncé. Les résultats de cette forme d'aide apparaissent encourageants, puisque le 71% (soit 2640) de ceux qui en ont bénéficié ont pu, avant la fin de leur service, trouver un emploi ou établir des contacts sérieux avec un employeur. Malheureusement, cette aide est restée sans effets pour quelque 1000 militaires.

Le Groupement de l'instruction était intervenu auprès des commandements des écoles de recrues. En étroite collaboration avec l'OFIAMT, des spécialistes ont donné de nombreux exposés; dans les écoles de recrues, les responsables de cet accompagnement aux «sans emploi» ont bénéficié d'une journée d'information.

De leur côté, la cinquantaine d'écoles de recrues ont rivalisé d'imagination pour faire face au chômage. Affichages des offres d'emploi, mise à disposition de locaux, de journaux, de machines à écrire et de téléphones, organisation d'un «bureau de l'emploi», contacts réguliers avec les of-

fices du travail, octrois de congés pour des entretiens etc. Nombreuses ont été les écoles à engager un officier, un sous-officier supérieur ou un sous-officier pour gérer cet accompagnement. La rédaction d'une offre d'emploi n'est pas le fort des jeunes Suisses, leur formation ne les ayant guère préparés à «vendre» leurs atouts et leur personnalité. Ces jeunes en ont d'autant plus apprécié l'aide qui leur était offerte.

Autre élément de satisfaction: nombre d'employeurs et d'offices communaux ou cantonaux ont spontanément et largement diffusé leurs offres dans les écoles de recrues.

DMF + RMS